

COURRIEL CGT

à l'attention du personnel de la Caisse des dépôts



RECONNAISSANCE DES EFFORTS FOURNIS PAR LES PERSONNELS À LA CAISSE DES DÉPÔTS ?

Quand on vous dit rien : c'est rien !

Ce Lundi 6 avril l'intersyndicale était réunie en présence de Paul Peny, Directeur des ressources humaines, pour la mise en en place de la prime Gilets Jaunes à la Caisse. Face à l'unité des organisations représentatives du personnel qui a étonné Mr Peny, il a répondu par une fin de non-recevoir pure et simple !

- 500€ d'augmentation des seuils pour la prime bas salaire ? **NON !**
- Neutraliser les primes de mobilité ou prise d'intéressement pour les seuils ? **NON !**

Seule revendication acceptée ? La prise en compte de la valeur du SMIC de 2020 et non 2019, soit une hausse de 218€ brut par rapport à 2019 : monseigneur Peny est trop bon...

**POUR TOUT
PROBLÈME OU
QUESTION
CONTACTEZ-NOUS**

- [Par E-mail](#)



Le comble du manque de respect de notre DRH a été atteint sur la prime dite « covid-19 ».

Si la loi permet l'attribution d'une prime de pouvoir d'achat pour les plus bas salaires, elle permet également de récompenser, par une prime supplémentaire défiscalisée jusqu'à 1000€, ceux qui travaillent encore pour l'EP malgré le confinement.

L'intersyndicale demandait que cette prime soit donnée à l'ensemble des personnels en télétravail et TOD quel que soit leurs salaires, en reconnaissance de leur investissement et disponibilités.

Ici également : circulez, il n'y a rien à voir !

La Direction n'estime pas le TOD ou le télétravail comme un investissement personnel suffisant pour justifier l'octroi de cette prime, contrairement aux personnels obligés de se déplacer sur site. Et encore, même pour ceux-là, il faudrait être présent au moins 15 jours ouvrés (donc au moins 3 semaines de 5 jours continus) pour que cette prime leur soit versée !

Un levier managérial dangereux !

Pour des raisons économiques, certains personnels vont bien évidemment être tentés par cette incitation financière attractive de venir sur site pour en être « récompensés », au risque de mettre en risque leur santé et celle de leurs collègues.

Comment qualifier ce dispositif présenté par la Direction autrement que par une incitation à la mise en danger de son personnel ?

Quel responsable sain d'esprit serait capable de proposer une telle absurdité en temps normal ? Mais la Pandémie justifie tous les excès, et les dirigeants de la CDC n'y échappent pas !

Face à vos interrogations, quelques éléments de réponses...

Lors des réunions avec la direction, voici certains retours que nous portons à votre connaissance :

- Aucun remboursement des frais engendrés par le télétravail ou le TOD (téléphone, internet, etc) ;
- La direction s'achemine bien vers la prise de congés forcés via les 4 jours DG voire l'utilisation de jours RTT ou CET ;
- La période de recrutements d'agents occasionnels est portée de juillet à septembre ;

La CGT estime que la Caisse des dépôts est largement en capacité de proposer plus aux agents !

Pour des raisons économiques, certains personnels vont bien évidemment être tentés par cette incitation financière attractive de venir sur site pour en être « récompensés », au risque de mettre en risque leur santé et celle de leurs collègues.

Comment qualifier ce dispositif présenté par la Direction autrement que par une incitation à la mise en danger de son personnel ?

Quel responsable sain d'esprit serait capable de proposer une telle absurdité en temps normal ? Mais la Pandémie justifie tous les excès, et les dirigeants de la CDC n'y échappent pas !

Face à vos interrogations, quelques éléments de réponses...

Lors des réunions avec la direction, voici certains retours que nous portons à votre connaissance :

- Aucun remboursement des frais engendrés par le télétravail ou le TOD (téléphone, internet, etc) ;
- La direction s'achemine bien vers la prise de congés forcés via les 4 jours DG voire l'utilisation de jours RTT ou CET ;
- La période de recrutements d'agents occasionnels est portée de juillet à septembre ;

Pour la CGT, le droit à la déconnexion doit être respecté !

Particulièrement dans cette période, il est inacceptable d'entendre notre direction recommander aux personnels de travailler pendant les périodes de sieste, le soir (??) alors qu'ils ont la garde de leurs enfants. Prenez vos jours ASA, avant que la direction ne vous prenne vos congés !

Pour la CGT, la direction ne prend pas du tout la mesure du climat social à la Caisse !

La période très compliquée que nous connaissons ne nous fait pas oublier les difficultés auxquelles nous faisons déjà face avant l'épidémie : précarisation de l'emploi, non-remplacement des départs en retraite, missions plus nombreuses, augmentation du nombre d'heures travaillées...

Notre DRH ne prend pas la mesure de l'investissement des personnels. Des remerciements ? c'est bien Mr Peny mais les personnels attendent et méritent plus ! Les agents sont à la hauteur de la situation (dixit E.Lombard et O. Sichel) clairement la direction ne l'est pas !

Lundi 13 : Jour férié on chasse les œufs pas les mails pro ! Tout le monde déconnecté

**POUR TOUT
PROBLÈME OU
QUESTION
CONTACTEZ-NOUS**

- [Par E-mail](#)



La **CGT** continue de se battre pour vous défendre et faire respecter vos droits !

